

## **Compte rendu de la séance du Mercredi 25 Juillet 2018**

Secrétaire(s) de la séance:

Claudine HOUSELLE

### **Délibérations du conseil :**

#### **Donation terrain MARGERY-FLAGEL à la commune ( DE 2018 074)**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, que Monsieur MARGERY Yannick et Madame FLAGEL Céline souhaitent acquérir une partie de la parcelle YA 7 sise le Bourg de la commune d'Allanche. Il explique également que cette parcelle privée est empruntée par les habitants de la rue du 11 Novembre leur permettant via un chemin rural communal de rejoindre le bourg.

Monsieur MARGERY et Madame FLAGEL désirant acquérir la partie la plus proche de la gendarmerie , se retrouve sans accès. En conséquent, Monsieur le Maire explique à l'assemblée les propos échangés avec eux.

1- Monsieur MARGERY et Madame FLAGEL font l'acquisition de la parcelle avec un accès d'une largeur de 6 mètres pour accéder à leur propriété.

2- Cède à la commune cet accès, avec une continuité jusqu'au chemin rural, avec pour largeur 4 mètres.

Ce passage bornera les parcelles YA 6a, YA68, YA276, YA 274, YA 272, YA 269 et YA 603 et permettra de perpétuer le passage des piétons.

3- En contre partie, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création du chemin d'accès à la propriété de Monsieur MARGERY et de Madame FLAGEL avec comme largeur 2,80 mètres en matériaux stabilisé (style 0/31,5),

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,**

**DECIDE**

- D'accepter les propositions définies entre Monsieur le Maire, Monsieur MARGERY et Madame FLAGEL, soit la donation d'une bande de terrain contre la création d'une piste (style 0/31,5) non goudronné, pour accéder à la propriété.